



DÉCRYPTAGE N°4

## Le chômage temporaire en Wallonie pendant la crise sanitaire – Focus sur le tourisme

Le recours au chômage temporaire lors de cette crise sanitaire a permis et permet encore de soutenir à la fois les employeurs et les ménages pour éviter un effondrement plus grand encore de l'activité économique. La mesure du recours à ce dispositif apporte aussi des éléments pour évaluer l'ampleur du choc sur l'économie et ses différents secteurs, en particulier ceux du tourisme.

Comparé à la crise précédente de 2009 et de son rebond en 2013, le nombre de personnes touchées a largement plus que doublé : 64 802 personnes par mois en moyenne annuelle en 2009 et 56 167 en 2013, contre 149 811 en 2020.

Afin de suivre la crise mois par mois, de nouveaux indicateurs ont été mis en place et notamment le taux de chômage temporaire, dont le calcul mensuel par secteur est possible depuis mars 2020 par le couplage des données de l'ONSS et de l'ONEM par la BCSS. Il est ainsi possible de suivre mensuellement le pourcentage de salariés touchés et le nombre de jours chômés en moyenne par personne. Le taux de chômage temporaire en ETP permet de faire la synthèse de ces deux informations.

Ces indicateurs ont ainsi varié au fil des mois suivant les mouvements de la pandémie et des mesures mises en place pour la gérer. En avril 2020, premier mois complet de confinement strict, le taux de chômage temporaire a atteint 21,8% en ETP en Wallonie (27,3% en postes, soit plus d'un emploi salarié sur quatre) et est redescendu progressivement à 2,4% en septembre, mois durant lequel les mesures ont été assouplies, pour remonter ensuite avec la deuxième vague.

Mais tous les secteurs n'ont pas été touchés de la même façon, le secteur du tourisme wallon a connu un pic en avril où le taux en ETP a atteint 65,2% et au mois de septembre il était encore de 16,3% (26,6% en postes soit plus d'un salarié sur quatre du secteur du tourisme). À noter aussi que le creux dans l'évolution dans le secteur du tourisme wallon s'est observé à un autre moment, en juillet et en août (taux de respectivement 15,9% et 13,8% en ETP), en particulier grâce au regain d'activité dans les sous-secteurs liés au tourisme intérieur.

En comparant les moyennes sur la période d'observation de mars à décembre 2020, on observe bien que le secteur du tourisme a été plus fortement touché (taux de chômage temporaire en ETP de 34,0% en moyenne) que l'ensemble des secteurs wallons (7,0%), mais aussi qu'au sein de ce secteur, les sous-secteurs liés au tourisme émetteur (59,4%) ont plus souffert que ceux liés au tourisme intérieur (30,0%)

<https://www.iweps.be/publication/le-chomage-temporaire-en-wallonie-pendant-la-crise-sanitaire-focus-sur-le-tourisme/>

**L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)** est un institut scientifique public (OIP) d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).

Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie. Plus d'infos : <https://www.iweps.be>